

SHIBA

TRADUCTION : Prof. R. Triquet et Dr. J.-M. Paschoud à partir du standard en anglais fourni par le Kennel Club japonais.

ORIGINE : Japon.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR :
15.06.1992

UTILISATION : Chien de chasse aux oiseaux et au petit gibier. Chien de compagnie.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 5 Chiens de type Spitz et de type primitif.
Section 5 Spitz asiatiques et races apparentées.
Sans épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE : Le Shiba est une race japonaise autochtone depuis les temps les plus anciens. A l'origine, le mot « Shiba » indique quelque chose de petit, un « petit chien ». Son habitat naturel était la région montagneuse face à la mer du Japon, où il était utilisé à la chasse au petit gibier et aux oiseaux. Selon les endroits d'où ils provenaient, il y avait de petites différences entre les sujets de cette race.

Du fait que pendant la période allant de 1898 à 1912 des chiens comme les Setters anglais et les Pointers furent importés au Japon, on se mit à chasser pour le plaisir dans le pays et les Shiba et ces chiens anglais furent fréquemment croisés ; de ce fait le Shiba de pure race devint rare, si bien qu'entre 1912 et 1926, même dans son habitat, la race se réduisit à l'extrême.

Vers 1928, des chasseurs et des lettrés, préoccupés par le maintien du Shiba de pure race, commencèrent sérieusement à sauvegarder les quelques lignées pures et, en 1934, un standard unifié de la race fut établi. En 1937, le Shiba fut déclaré « monument naturel », à la suite de quoi la race fut élevée et améliorée pour devenir la magnifique race que nous connaissons aujourd'hui.

ASPECT GENERAL : Chien de petite taille, bien proportionné, dont l'ossature et les muscles sont bien développés. Constitution solide. Vif dans ses allures dégagées et belles.

PROPORTION IMPORTANTE : Le rapport entre la hauteur au garrot et la longueur du corps est de 10 :11.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Fidèle, très attentif et très éveillé.

TETE

REGION CRANIENNE :

Crâne : Front large.

Stop : Net, avec un léger sillon.

REGION FACIALE :

Truffe : De couleur noire recherchée. Chanfrein droit.

Museau : Modérément épais, il va en s'amenuisant.

Lèvres : Serrées.

Mâchoires/dents : Dents fortes ; articulé en ciseaux.

Joues : Bien développées.

Yeux : Relativement petits, triangulaires et de couleur brun foncé ; les commissures (externes) sont relevées.

Oreilles : Relativement petites, triangulaires, légèrement inclinées vers l'avant et bien dressées.

COU : Epais, fort, et bien proportionné par rapport à la tête et au corps.

CORPS :

Dos : Droit et solide.

Rein : Large et musclé.

Poitrine : Bien descendue, côtes modérément cintrées.

Ventre : Bien remonté.

QUEUE : Attachée haut, épaisse, et portée fermement enroulée ou recourbée en faucille ; l'extrémité atteint presque le jarret quand on étend la queue vers le bas.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS : Vus de face, membres antérieurs droits.

Epaules : Omoplates modérément obliques.

Coudes : Bien au corps.

MEMBRES POSTERIEURS :

Cuisse : Longue.

Jambe : Courte, mais bien développée.

Jarret : Epais et très solide.

PIEDS : Doigts bien serrés et bien cambrés. Les coussinets sont durs et élastiques. Les ongles sont durs et de préférence de couleur sombre.

ALLURES : Légères et vives.

ROBE

POIL : Le poil de couverture est dur et droit ; le sous-poil est doux et dense. Sur la queue, le poil est légèrement plus long et dressé.

COULEUR : Rouge, noir et feu, sésame, sésame noir, sésame rouge.

« Définition de la couleur sésame » :

- Sésame : Mélange à égalité de poils blancs et noirs.
- Sésame noir : Plus de poils noirs que de blancs.
- Sésame rouge : Fond de la robe rouge, mélangé avec du poil noir.

Toutes les couleurs citées ci-dessus doivent présenter de l' « Urajiro ».

(« Urajiro » : Poil blanchâtre sur les faces latérales du museau et sur les joues, sous la mâchoire, sur la gorge, le poitrail et le ventre, à la face inférieure de la queue et à la face interne des membres).

TAILLE : Hauteur au garrot : mâles 40 cm
femelles 37 cm.

Avec une tolérance de 1,5 cm en plus ou en moins.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

- Mâles efféminés, femelles masculines.
- Prognathisme supérieur et inférieur.
- Dents manquantes en grand nombre.
- Chiens craintifs.

DEFAUTS ELIMINATOIRES :

- Oreilles non dressées.
- Queue pendante ou courte.
-

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.